

# AVIS PUBLIC

## AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMÉON

502, rue Saint-Laurent, C.P. 98, Saint-Siméon, Québec, GOT 1X0  
Tél.: (418) 620-5010/ Fax : (418) 620-5011



## CONSULTATION ÉCRITE (En raison de la pandémie de la COVID-19)

---

À toutes les personnes intéressées par la demande de permis, le soussigné, directeur général adjoint et greffier de la Municipalité de Saint-Siméon, donne avis public de ce qui suit :

Il y aura séance régulière du Conseil de la Municipalité de Saint-Siméon, le 6 avril 2021 selon les normes en vigueur pendant la période de pandémie de Covid-19.

Au cours de cette séance, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure dont l'énoncé est consultable ci-dessous :

- 1° En raison de ladite **pandémie de la COVID-19**, rendant impossible la tenue d'une séance du Comité consultatif d'urbanisme (CCU), celle-ci est remplacée par une consultation écrite d'une durée minimale de quinze (15) jours (arrêté ministériel 2020-003.
- 2° Les personnes désirant s'exprimer sur ce projet de dérogation mineure 21-01, peuvent faire parvenir leurs commentaires par écrit d'ici le **25 mars 2021** à la Municipalité de Saint-Siméon, de la manière suivante:
  - par la poste : 502, rue Saint-Laurent, Saint-Siméon (Québec) GOT 1X0 ;
  - par courriel : [info@saintsimeon.ca](mailto:info@saintsimeon.ca) .

Les commentaires reçus seront transmis au conseil municipal avant l'adoption de celle-ci.

3° La documentation relative à cette demande sont disponibles, sur demande.

**Dérogation mineure # 20-01**

**Nature et effet :** Réputer conforme une résidence dont la façade aura un angle de 15° à 20° par rapport avec la ligne avant, alors que le paragraphe 9 de l'article 5.3 du Règlement de zonage N° 196 « Dispositions particulières pour les marges avant, arrière et latérale » ne devront pas excéder 10°.

**Identification du site concerné :** Le lot 5 728 554, au cadastre officiel de la Paroisse de Saint-Siméon.

**Matricule :** 5097 / 15 / 7785

DONNÉ À SAINT-SIMÉON CE NEUVIÈME (9<sup>e</sup>) JOUR DU MOIS DE MARS 2021.

*Gérald Bouchard*

Directeur général / Secrétaire-trésorier adjoint / Greffier